Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260519-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

SUBVENTION DE PROJET– COMITE DE JUMELAGE PLOEMEUR/EHMEJ - ANNÉE 2026

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Absents : Anne-Valérie RODRIGUES, Christian PERRIEN.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 03
Absent	: 02

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260519-DE

n°19

SUBVENTION DE PROJET– COMITE DE JUMELAGE PLOEMEUR/EHMEJ - ANNÉE 2026

Rapporteur : Jean-Luc SCIEUX

Pour accompagner les associations non sportives dans leurs actions, des aides aux projets récurrents ou exceptionnels liés à une manifestation, un déplacement, une exposition ou des achats de matériel spécifique peuvent être accordées. Elles sont dénommées « subventions projet ». Elles sont présentées en conseil municipal plusieurs fois par an. Contrairement à ces dernières, « les subventions de fonctionnement » ne sont votées qu'une seule fois par an.
Ces attributions financières sont assorties d'engagements définis par la réglementation en vigueur et par la signature d'une lettre de conventionnement avec la ville de Plœmeur, qui garantit la bonne utilisation des deniers publics.
Les sommes allouées sont inscrites au budget de la Ville au titre de l'exercice 2026.
La ville a reçu la demande de soutien suivante du comité de jumelage Ploemeur Ehmej :

Le comité de jumelage de Ploemeur Ehmej fêtera en mai prochain son dixième anniversaire. A cette occasion, une délégation libanaise composée, entre autres, de l'ambassadeur du Liban en France, sera accueillie à Ploemeur.
Des visites des sites emblématiques du pays de Lorient, un repas avec les adhérents, un temps d'échange avec la population sont notamment au programme du séjour des jumeaux d'Ehmej, activités pour lesquelles le comité sollicite une subvention de la ville.
En parallèle à ces rendez-vous proposés par l'association, la ville organisera une réception officielle comme le veut la bienséance.

Proposition d'attribution financière :

Organisme	Proposition d'attribution 2026
Le comité de jumelage Ploemeur Ehmej	1 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie » locale du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention de projet de 1000 € au comité de jumelage Ploemeur Ehmej
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à procéder au versement.

Anne-Valérie RODRIGUES et Christian PERRIEN étant sortis de la salle.
Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355